

hambach

900 ouvrages à la bibliothèque

Une bibliothèque a été créée dans les locaux de l'Association généalogique de Hambach Pays de Sarreguemines, sise au 1^{er} étage du gymnase, rue du Stade. Parmi les 900 ouvrages de son fonds propre, on trouvera des romans récents, des biographies, des ouvrages historiques ainsi que des monographies régionales. Une permanence hebdomadaire se tient tous les mercredis, de 16 h 30 à 18 h 30. La cotisation annuelle pour 2017 est de 10 €. Contact : Association généalogique de Hambach, 23 rue de Neufgrange, 57910 Hambach. Tél. 03 87 98 22 53. Courriel : hambachbibliotheque@gmail.com.



Photo Archives RL/Philippe Riedinger

forbach

Rencontre des métiers d'arts et de la mode

Tout le savoir-faire des métiers d'arts et de la mode sera exposé ces samedis 13 et dimanche 14 novembre au centre des congrès du burghof pour la présentation de la 14^e édition de Rencontre des métiers d'arts et de la mode, organisée par l'association Reg'art. En effet, des stands de bijoux et de créations de vêtements seront logés dans le bel écriin qu'est le Burghof de Forbach pour accueillir comme tous les ans de nombreux artistes et artisans. Près de 40 expo-

sants du Grand-Est sont d'ores et déjà attendus. Au Burghof, la maroquinerie se mêlera à la céramique humoristique ou raku ; les créations de vêtements côtoieront modiste et chapelier ; des sculptures textiles ; tapisserie décoration ; tourneur sur bois ; création verrier, artiste peintre éblouiront les visiteurs, quand les papilles seront titillées par le pâtissier chocolatier Julien M. Ouvert samedi de 10 h à 19 h et dimanche de 10 h à 18 h, au Burghof. Entrée : 2 €.

l'écho

Représentations reportées

GRUNDEVILLER. – Pour des raisons de cas de force majeure, les représentations théâtrales de la troupe de Grundviller prévues le samedi 19 novembre à Rouhling, 26 novembre à Sarralbe et le dimanche 27 novembre à Rosbruck sont reportées à une date ultérieure. Les comédiens s'excusent auprès de leur fidèle public pour ce contre temps.

Contrôles sur l'A4 : trente-cinq poids lourds en infraction

Dans la nuit de jeudi à vendredi, entre 22 h 30 et 1 h du matin exactement, 23 gendarmes de l'Escadron départemental de la sécurité routière (EDSR) et deux contrôleurs de la Dreal ont lancé une opération de contrôles de poids lourds circulant sur l'A4. Les militaires étaient postés à la gare de péage de Saint-Avold, dans les deux sens de circulation, et à Phalsbourg. Ils ont rappelé à l'ordre et verbalisé 35 chauffeurs, au volant de leurs poids lourds malgré l'interdiction de rouler dès 22 h la veille d'un jour férié. D'autres procès-verbaux ont été dressés pour non-présentation de licence (1), discordance de temps sur le disque (1), non-présentation de feuilles d'enregistrement (18), conduite journalière entre neuf et onze heures (1), repos journalier de moins de sept heures (1). Selon la gravité de la contravention, le montant des amendes est de l'ordre de 90 à 750 €.

O. Bo.

FAITS DIVERS farébersviller

Altercation entre automobilistes

Ce vendredi, vers 10 h 30, une altercation s'est produite entre quatre individus, sur la RD 29 qui relie Farébersviller à Cocheren. Alors que deux véhicules étaient arrêtés sur la départementale, les trois occupants d'une voiture s'en sont pris au conducteur de la deuxième voiture. Ils l'ont lourdement molesté jusqu'à ce que des témoins viennent porter secours à la victime. Les gendarmes de Farébersviller recherchent toute personne ayant assisté à la scène ou pouvant fournir des renseignements. Merci de contacter le 03 87 00 49 00.

le classement

Permis suspendus : Forbach-Boulay en 2^e position

Tous les mois, la Préfecture de la Moselle publie les statistiques du nombre de suspensions provisoires immédiates du permis de conduire. Dans le tableau du mois d'octobre qui tient compte évidemment du nombre d'habitants, c'est l'arrondissement de Metz qui arrive en tête avec 85 suspensions dont 52 pour alcoolémie, 10 pour excès de vitesse et 23 pour stupéfiants. En seconde position pointe celui de Forbach-Boulay avec 72 suspensions dont 33 pour alcoolémie, 17 pour excès de vitesse et 22 pour conduite sous l'emprise de produits stupéfiants. Celui de Sarreguemines est concerné avec six cas dont un pour alcoolémie, un pour excès de vitesse et quatre pour stupéfiants.

EN SARRE vignette autoroutière

Une catastrophe pour la maire de Sarrebruck

De l'avis de Charlotte Britz, maire de Sarrebruck, l'instauration d'un péage sur les autoroutes allemandes constituerait une « catastrophe » pour sa ville. Elle met en avant les conséquences économiques sur le commerce et la gastronomie dans cette métropole à la frontière. Elle rappelle que selon une étude de la Chambre de commerce et d'industrie (IHK) de Sarre les clients français représentent jusqu'à un tiers du chiffre d'affaires. Madame « Oberbürgermeisterin » craint également des effets très négatifs sur la circulation. Selon elle, la mise en place d'un péage pour les autoroutes provoquerait un transfert important du trafic frontalier sur les autres routes déjà encombrées. Charlotte Britz rappelle qu'au moment où le réseau QuattroPole et l'Eurodistrict SaarMoselle cherchent à faciliter la circulation transfrontalière, ce projet de loi (qui n'est pas encore votée) va dans le sens contraire.

SACHEZ-LE

Nouvel An au Tyrol

L'association Id'évasion organise une sortie du 29 décembre au 2 janvier dans le Tyrol autrichien à l'occasion des fêtes du Nouvel An. Au programme : visite des villes d'Innsbruck et Seefeld ainsi qu'une soirée de gala pour le passage à l'année nouvelle. Dernier délai pour les inscriptions : le 15 novembre. Il reste également quelques places pour la sortie au marché de Noël à Pragues du 25 au 27 novembre et la sortie shopping à Londres du 6 au 8 janvier. Prise en charge en bus à Forbach, Metz et Thionville. Renseignements et informations au : 06 37 09 75 33 après 17 h ou le week-end.

ECONOMIE

La meunerie régionale victime de la mauvaise qualité du blé

La mauvaise récolte de blé dans notre région (rendements en baisse et qualité médiocre) impacte directement le secteur de la meunerie. Témoignage de Thierry Dubach, président du Moulin de Sarralbe.



Thierry Dubach, président du Moulin de Sarralbe. « La trésorerie du Moulin est très tirée, celle des exploitants aussi. » Photo Thierry NICOLAS

La mauvaise récolte de blé a un impact énorme chez nous. À de rares exceptions, il n'y a pas un seul grain de blé qui convient dans la région ! », constate Thierry Dubach, président du Moulin de Sarralbe. L'entreprise familiale - le président représente la 6^e génération - a deux activités : l'écrasement du blé pour la production de farine et la fabrication d'aliments pour animaux. Le Moulin écrase 10 000 tonnes de blé par an. « Les rendements du blé ont chuté de 40 % », annonce le meunier. Mais ce

n'est pas tout. Outre la baisse de volume, le blé régional 2016 est de moins bonne qualité. Un indicateur permet d'en juger, il s'agit du poids spécifique (EPS) du grain. « En temps normal, l'EPS est de 76-78 par hectolitre. Cette année, il est très faible, inférieur à 72 et certains descendent même à 60 »

« La Moselle et le Bas-Rhin forment la zone la plus touchée et ce n'est pas mieux en Champagne-Ardennes »

En meunerie, le blé est écrasé pour

obtenir du blé tendre. Le rendement normal du moulin de Sarralbe est de 76 kg de farine pour 100 kg de blé. Avec la moindre qualité du grain, le Moulin « perd entre 5 à 10 % de rendement pour obtenir difficilement 60 kg de farine », confie Thierry Dubach. Un troisième problème - sanitaire - se pose : quand le blé est mouillé comme cette

année, un champignon, la fusariose, attaque les céréales et une toxine, la dextroxyvalenol (don) se développe. Le seuil admis pour la panification est de 1 250 mg de don/kg. « Nous avons fait des analyses dans notre laboratoire, nous avons eu des taux de 2 000 à 6 000 mg/kg. Nous avons dépassé assez fréquemment le seuil », explique le dirigeant. Dans ce contexte, le Moulin de Sarralbe a fait le choix « de ne pas prendre de blé de la région. » La société a toutefois

racheté du blé de la moisson 2015 à des agriculteurs qui ne l'avaient pas vendu l'an passé, trouvant alors le prix du marché trop bas. « La Moselle et le Bas-Rhin forment la zone la plus touchée et ce n'est pas mieux en Champagne-Ardenne. Nous avons acheté en Bourgogne, dans la région de Lyon et dans le Sud-Ouest », indique Thierry Dubach. Et d'ajouter : « Nous avons fait le choix de rester 100 % français. »

Odile BECKER.

sarreguemines

Koch à la reconquête des marchés

Placée en redressement judiciaire, l'entreprise Koch de Sarreguemines se reconstruit depuis qu'elle a été reprise par le groupe La Polyvalence industrielle.

Crise économique, perte de marchés, gel des commandes, gros impayés de certains clients ont conduit Koch manutention au dépôt de bilan et entraîné plusieurs départs et licenciements. Le 9 décembre 2014, l'entreprise fondée en 1956 était placée en redressement judiciaire. Le 19 avril dernier, la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Sarreguemines considérait que les mesures annoncées par les dirigeants de l'époque n'étaient pas « suffisantes pour rendre à l'usine une compétitivité lui permettant d'arrêter ses pertes et de payer ses dettes. Le projet présente un risque majeur d'échec et la création d'un nouveau passif et une remise en cause des emplois ».

Perspectives sérieuses

Dans le même temps, les magistrats ont validé l'offre de reprise déposée par le groupe La Polyvalence industrielle au motif qu'elle offre « la perspective de l'intégration de Koch dans un groupe sain et confirmé avec un projet commercial et industriel cohérent. Les dirigeants ont 10 ans de réussite à leur actif. Ce plan offre des perspectives sérieuses de maintien durable de l'emploi et de l'activité économique ».

Sept mois après, Koch méca est engagée dans une vigoureuse opération de reconquête des clients. Fabrice Di Napoli, le patron, met tout en œuvre pour décrocher et honorer de nouveaux marchés dans le domaine d'activité qui a fait la notoriété de la société, spécialisée dans la production de pièces mécaniques et métalliques de grande dimension. « Quand nous nous sommes portés candidats, nous connaissions l'image et le savoir-faire de l'entreprise », indique le nouveau dirigeant. « Nous avons cerné son mode

de fonctionnement et sa philosophie puisque nous étions un de ses sous-traitants. Depuis notre arrivée, nous nous sommes immédiatement mis au travail. Même si les 28 salariés que nous avons repris ont vécu un réel traumatisme, ils doivent retrouver la confiance. C'est ce que nous faisons aussi avec nos clients qui sont au cœur de notre dispositif. » Un travail qui paie car la nouvelle direction constate que « des clients historiques de Koch sont revenus vers nous et des clients du groupe Polyvalence industrielle arrivent également et de nouvelles commandes rentrent ».

Atteindre 5 M€

Avec le sérieux et la détermination qui le caractérisent, Fabrice di Napoli est un manager impliqué dans chaque projet et proche des équipes. « En terme d'effectif, nous voulons rester à taille humaine. La confiance est de retour à l'extérieur mais aussi à l'intérieur. Dans l'atelier, nous avons d'excellents professionnels qui savent travailler et se transformer en locomotives lorsqu'il faut mener à bien des projets, souvent de long terme, qui nous sont confiés. Notre objectif est d'arriver de remettre à niveau le parc machines avec une acquisition nouvelle tous les deux ans. D'autant plus que nous disposons de moyens de levage importants ».

En associant technologie, management et enthousiasme, Koch méca espère atteindre d'ici le mois de juin prochain les 5 M€ de chiffre d'affaires. Avec l'énergie qui anime les dirigeants et l'engagement des salariés, un tel objectif devrait être atteint.

Fabien SIEGWART.



Fabrice di Napoli, un des deux dirigeants du groupe redouble d'efforts avec les personnels pour que Koch méca reparte sur des bases saines.

Photo Thierry NICOLAS